

**ARRETE N°05/2024**  
**PORTANT RECONSTITUTION DE CARRIERE DE**  
**Madame Létizia RHOUDANI**  
(Catégorie C)

Vu le code général de la fonction publique,

Vu le décret n° 2016-596 du 12/05/2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires territoriaux de catégorie C,

Vu le décret n° 2016-604 du 12/05/2016 fixant les différentes échelles de rémunération pour les fonctionnaires de catégorie C,

Vu le décret n° 2006-1691 du 22 décembre 2006 modifié portant statut particulier du cadre d'emplois des Adjoints Techniques Territoriaux,

Vu la situation de Madame Létizia RHOUDANI,

Considérant que Madame Létizia RHOUDANI n'a pas bénéficié, lors de sa nomination stagiaire en date du 04/02/2021, de la reprise de la durée de ses services de droit privé,

**ARRETE**

**Article 1er :** La situation de Madame Létizia RHOUDANI est révisée comme suit :

SITUATION ANCIENNE	SITUATION NOUVELLE
- 04/02/2021 - ADJOINT TECHNIQUE - ECHELON 1 – - IB354 IM330 SANS ANCIENNETE -	1°) 04/02/2021 -ADJOINT TECHNIQUE - ECHELON 2 -IB355 IM331 AVEC UNE ANCIENNETE AU 02/01/2020 2°) 01/04/2021- ADJOINT TECHNIQUE - ECHELON 2 –IB355 IM333 AVEC UNE ANCIENNETE AU 02/01/2020 3°) 01/10/2021- ADJOINT TECHNIQUE - ECHELON 2 –IB355 IM340 AVEC UNE ANCIENNETE AU 02/01/2020 4°) 01/10/2021- ADJOINT TECHNIQUE - ECHELON 2 –IB355 IM340 AVEC UNE ANCIENNETE AU 02/01/2020 5°) 01/01/2022- ADJOINT TECHNIQUE - ECHELON 3 –IB370 IM343 SANS ANCIENNETE

**Article 2 :** Le présent arrêté sera :  
- notifié à l'agent,  
- transmis au comptable de la collectivité,  
- transmis au Président du Centre de Gestion.

Fait à Chabottes, le 15/01/2024  
Le Maire, Roland AYMERICH




Le Maire,  
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.

Le Tribunal Administratif peut aussi être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

NOTIFIE A L'AGENT LE : (date et signature)

19-1-24 Yess D'avelis  
Létizia